

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0019782

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3021 Société : R.A.M

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BELHAJ EL HOUSSINE

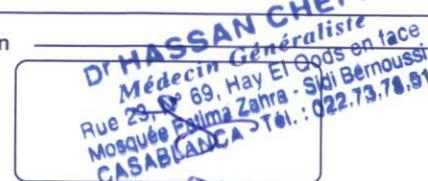
Date de naissance : 01/01/1958

Adresse : BELHAJ EL HOUSSINE - CASABLANCA -

Tél. : 06 25 88 75 40 Total des frais engagés : 169.6,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 27/05/2023

Nom et prénom du malade : BELHAJ Zahra Age : 65

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Anxiété

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

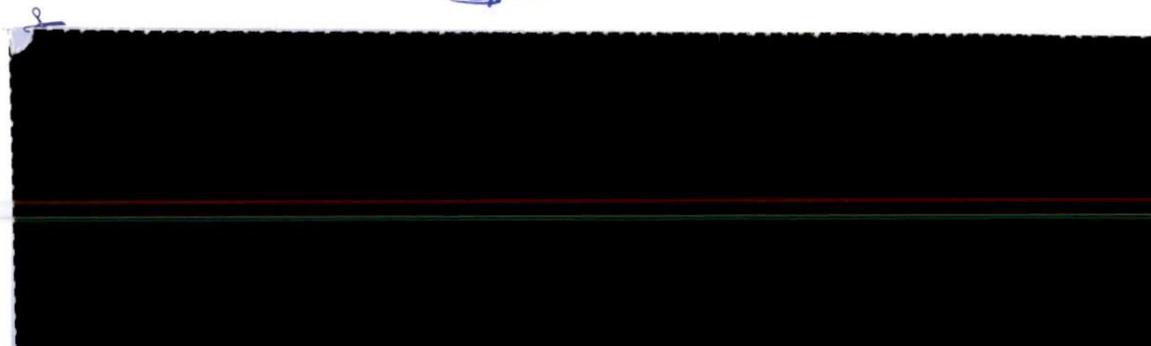
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 27/05/2023

Signature de l'adhérent(e) :



DEVISE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/05/23	150	150	150	Dr HASSAN CHEFFI Médecin Généraliste 23, N° 69, Hay El Ouds en Mosquée Fatima Zahra - Sidi Ben Aissa - Casablanca - Tel: 022.73.78.55

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourgeleur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE FOURGEUR JAMALI MOHAMMED TAOUFIK 1, Bd. Al Fouqra, Hay Al Ouds, C.C EL Qods 2 1010 - Casablanca - Tel: 0527 76 00 63	27/05/23	1546,90

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

Lot N°: 5036 EXP.: 06/24 PPV.: 259DH00	Lot N°: 5036 EXP.: 06/24 PPV.: 259DH00	Lot N°: 5036 EXP.: 06/24 PPV.: 259DH00
Le praticien est prié de faire son visa et de signer ce document.	36,20	36,20
Important : Veuillez joindre les factures et les ordonnances.	36,20	36,20
SOINS DE DENT	36,20	36,20
DUOTRAV® 40 µg/mL + 5 mg/mL Collyre en solution, 2,5 ml Boîte de 1 flacon Sothema Bouskoura PPV : 192,10 DH AMM N° 591/18 DMP / 21/ NRQ	DUOTRAV® 40 µg/mL + 5 mg/mL Collyre en solution, 2,5 ml Boîte de 1 flacon Sothema Bouskoura PPV : 192,10 DH AMM N° 591/18 DMP / 21/ NRQ	DUOTRAV® 40 µg/mL + 5 mg/mL Collyre en solution, 2,5 ml Boîte de 1 flacon Sothema Bouskoura PPV : 192,10 DH AMM N° 591/18 DMP / 21/ NRQ
Remboursable AMO 407393 MA	Remboursable AMO 407393 MA	Remboursable AMO 407393 MA
FIN D'EXECUTION		
COEFFICIENT DES TRAVAUX		
MONTANTS DES SOINS		
DATE DU DEVIS		
DATE DE L'EXECUTION		
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	FIN D'EXECUTION
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B	G
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	REMARQUE

Docteur Hassan CHEFFI

Médecine Générale

Diplôme en Echographie
de l'Université de Montpellier
Diabète

Thérapie par l'énergie positive (reiki)

الدكتور حسن الشفيري

الطب العام

دبلوم في التشخيص
العلمي بالصدى جامعة مونبلي
داء السكري
العلاج بالطاقة الإيجابية (الريكي)

Casablanca

27/05/2023

x 3

27.05.23
2846

259x3 [777]

QUDR 20 300

Zahra



✓ 3 may

1cm

x 3

27.05.23
2847

36,7x3 [110,10]

max 1 cm

al
scale



✓ 3 may

x PHARMACIE FOUARAT
EL JAMALI MOHAMMED TAOUFIK
1, Bd. Al Fouarat, Hay Al Qods, C. C. El Qods 2
Casablanca Tél: 0522 76 60 63

1 cm. (33,6) 2 cm.

1 cm. 41,9x2 (33,6) 2 cm.

✓ 3 may

x 3

182,7x3 [576,35]

small



✓ 3 may

T = 1546,90

small

1 cm.

زنقة 23 القديم 69 حي القدس (أمام مسجد لالة فاطمة الزهراء) سيدى البرنوسي - الدار البيضاء
Rue 23 N°69 Hay Quds (en face Mosquée Fatima Zahra) - Sidi Bernoussi - Casablanca

الهاتف: 05 22 73 78 51

Dr. HASSAN CHEFFI
Médecin Généraliste
Mosquée 69 Hay El Qods
Zone 23 Casablanca
Tél: 05 22 73 78 51